



N^o 072

Le 6 avril 1990

LA SEE ÉTABLIT UN MÉCANISME D'ASSURANCE DE 20 MILLIONS DE DOLLARS AVEC LA POLOGNE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), établira un mécanisme d'assurance-crédit à court terme de 20 millions de dollars pour couvrir les ventes de produits canadiens en Pologne.

« Cette assurance de la SEE appuiera les ventes de produits dont la Pologne a un besoin urgent pour améliorer la production et contribuer au développement de l'industrie locale, a déclaré M. Crosbie. Les exportateurs canadiens qui vendront des biens nécessaires au redressement de l'économie polonaise seront ainsi assurés à 90 p. 100 contre les sinistres. »

Ce montage prendra la forme d'un mécanisme de crédit renouvelable, ce qui signifie que le montant réel des ventes assurées au cours d'une même année pourra dépasser 20 millions de dollars. En d'autres termes, une fois le plafond atteint, des crédits additionnels seront accordés au fur et à mesure du règlement des ventes antérieures.

Le mécanisme s'appliquera aux opérations assorties de modalités de paiement à court terme, donc ne dépassant pas 180 jours en général. La protection sous forme d'assurance ou de garantie sera limitée aux opérations devant être payées au moyen de crédits documentaires irrévocables émis par des banques polonaises reconnues par la SEE (à l'heure actuelle, seule la banque Handlowy w Warszawie SA l'est). L'accord est conforme au programme d'aide économique que le Canada a annoncé en octobre dernier pour appuyer les réformes entreprises en Pologne.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874